



**MINISTRE DE LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE, DU DEVELOPPEMENT ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

ooooooooOOOoooooooo

Un peuple – un but – une foi

Agence Régionale de Développement de Ziguinchor



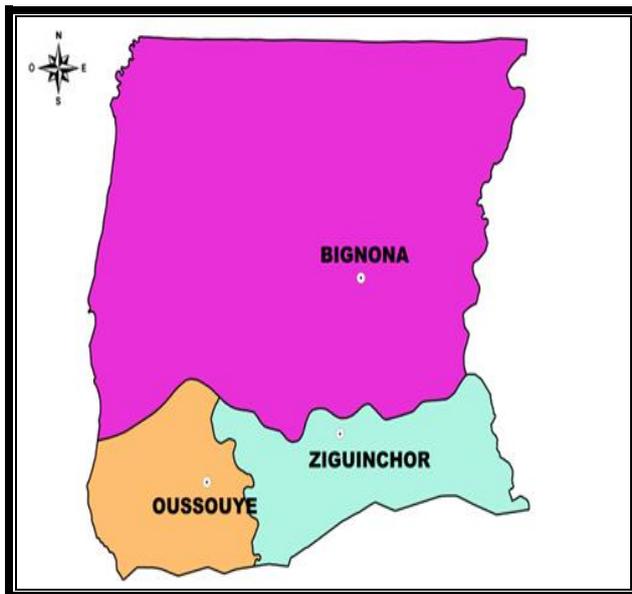
Région de Ziguinchor

A
R
D
Z



Région de Ziguinchor

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2018



DECEMBRE 2018

Sommaire

I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT	7
I.1. Montage institutionnel	7
I.2. Ressources humaines	8
I.2.1. Structuration de l'ARD	8
I.2.2. Organigramme	11
I.3. Ressources matérielles	12
I.4. Ressources financières	12
II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES	18
II.1. L'appui et la facilitation à la planification du développement local	18
II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégiques	18
II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique	18
II.1.1.2. Elaboration des documents de planification spatiale	1918
II.1.2. Appui à l'élaboration des PTI des CT du PACASEN	2019
II.1.3. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PAI)	20
II.1.4. Appui à l'élaboration d'avenants aux conventions de financement	2120
II.2. L'appui au renforcement des capacités des collectivités locales	2120
II.2.1. Atelier de formation sur Budget	21
II.2.2. Ateliers de formation sur le foncier	21
II.2.3. Elaboration de requêtes de formation	2221
II.2.4. Elaboration du PRC des CT du PACASEN	2322
II.3. L'appui à la Gouvernance territoriale	23
II.4. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement dans l'espace régional	2423
II.4.2. Au niveau de la région	2423
II.5. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	2827
II.5.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions	3332
II.5.2. La cartographie des MP	3433
II.5.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région	3736
II.5.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique	3736
III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD	3736
III.1. Projets financés par le Projet d'Amélioration de l'Education de base en Casamance (PAEBCA)	3736
III.2. Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères à Bignona, à travers l'entente de Niamone et Tenghori (PCTOM).	3837

III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>3837</u>
III.3.1. Appui dans la signature des conventions signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>3837</u>
III.3.2. Elaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	<u>3938</u>
III.3.3. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	<u>4140</u>
III.3.4. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>4241</u>
III.3.5. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>4342</u>
III.3.6. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>4443</u>
III.3.7. Réception définitive des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	<u>4544</u>
III.3.8. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	<u>4645</u>
III.3.9. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées	<u>4746</u>
III.3.10. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signé entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	<u>4746</u>
CONCLUSION	<u>4948</u>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP :	Agent Comptable Particulier
ADM :	Agence de Développement Municipal
AECID :	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
APS :	Avant-Projet Détaillé
APD :	Avant-Projet Sommaire
ARD :	Agence Régionale de Développement
ARDZ :	Agence Régionale de Développement de Ziguinchor
ART GOLD :	Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques de Coopération pour une Gouvernance Locale de Développement Humain
ASSB :	Accès aux services socio-économique de basse
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement
BP :	Budget Participatif
CC :	Cadre de Concertation
CCIAZ :	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor
CD :	Conseil Départemental
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CDPE :	Comité Départemental de Protection de l'Enfance
CEC :	Centre d'Etat Civil
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CL :	Collectivité Locale
CRD :	Comité Régional de Développement
CTR :	Comité Technique Restreint
DAF :	Division Administrative et Financière
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
DADEL :	Division d'Appui au Développement Economique Local
DAMO :	Division de l'Appui à la Maitrise d'Ouvrage
DPF :	Division de la Formation et de la Planification
DRP :	Demande de Renseignement de Prix
DSE :	Division Suivi-Evaluation
E.E:	Ecole Elémentaire
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDD :	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FECL :	Fonds d'Equipement des Collectivités Territoriales
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
GTR :	Groupe de Travail Régional
IA :	Inspection d'Académie
IEF :	Inspection de l'Education et de la Formation
IDA :	International Development Association
IMF :	Institution de Micro Finance
ITA :	Institut Technologique Alimentaire
MP :	Micro Projet
MPP :	Mesure des Performances Publiques
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ODD :	Objectifs de développement durable
OCC :	Oumar Cissé et Compagnie
ONDDL :	Observatoire National de la Décentralisation et du Développement Local
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OS :	Objectif Spécifique
PACL :	Programme d'Appui aux CL de la Région de Ziguinchor pour l'Amélioration de l'Accès aux services de Base et Instances de décisions territoriales et Régionale
PAEBCA :	Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance
PAGL :	Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'Etat Civil
PGOMB :	Projet de Gestion des Ordures Ménagères de Bignona

PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDC :	Plan de Développement Communal
PDD :	Plan Départemental de Développement
PDLBG :	Programme de Développement Local et de Bonne Gouvernance
PIADESCP :	Programme Intégré d'Appui au Développement Economique et Social des Populations en Casamance
PIC :	Plan d'Investissement Communal
PLD :	Plan Local de Développement
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNBG :	Programme National de Bonne Gouvernance
PNGD :	Programme National de Gestion des déchets
PNDL :	Programme National de Développement Local
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PROPAIX :	Projet Initiatives Communautaires de Construction de la Paix
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuels
PV :	Procès-Verbal
RD :	Réception Définitive
REFELA :	Réseau des Femmes Elues Territoriales d'Afrique
RN6 :	Route Nationale numéro 6
RP :	Réception Provisoire
RSE :	Responsable Suivi – Evaluation
SDADT :	Schémas Départementaux d'Aménagement et de Développement Territorial
SDAT :	Schémas Départemental d'Aménagement du Territoire
SEP :	Secrétariat Exécutif du Programme
SIDAT :	Schémas Interdépartementaux d'Aménagement du Territoire
SIG :	Système d'Information Géographique
SISE :	Système d'Information et du Suivi Evaluation
SISPA :	Système d'Information de Suivi-évaluation du PNDL et des ARD
SNEEG :	Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SPSS:	Statistical Package for the Social Sciences
SRADL :	Service Régional d'Appui au Développement Local
SSE :	Système de Suivi – Evaluation
SSER :	Services de soutien de l'équipement de réseau
STD :	Services Techniques Déconcentrés
SYSCOHADA :	Système Comptable pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNMOCIR :	Union Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé
TDR :	Termes de référence
XCS :	Xarxa de Consum Solidari

INTRODUCTION

L'Agence Régionale de Développement de la région de Ziguinchor (ARDZ) a été créée, à l'instar des autres agences régionales, par le Décret n° 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Agences Régionales de Développement. Ce dernier a abrogé et remplacé le Décret n° 2008-517 du 20 mai 2008 qui avait abrogé et remplacé le Décret n° 2006-201 du 02 mars 2006, lui-même abrogeant et remplaçant le décret 98-399 du 5 Mai 1998.

Un nouveau décret a été signé en octobre 2014, il s'agit du décret n°2014-1263 abrogeant et remplaçant les articles premier, 4, 5, 6 et 8 du décret 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des ARD. Ce nouveau décret d'octobre 2014 se justifie par la nécessité de prendre en compte les mutations issues de l'acte 3 de la décentralisation avec la communalisation intégrale, l'érection du département en collectivité locale et la suppression de la région comme collectivité locale. Ce qui entraîne une modification des membres du conseil d'administration des ARD constitué maintenant, des deux ordres de collectivités territoriales (communes et départements) d'une même région administrative.

La structure offre un cadre d'assistance, d'appui et de coopération aux collectivités territoriales de la région. Elle dispose des organes de direction suivants :

- le Conseil d'Administration ;
- le Président du Conseil d'Administration
- le Directeur de l'Agence.

L'Agence Régionale de Développement a pour mission générale l'appui à la coordination et à l'harmonisation des interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

Ainsi, de façon spécifique, elle est chargée de :

- L'appui et la facilitation à la planification du développement local ;
- L'appui à la mise en cohérence des interventions entre les collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et les plans nationaux d'autre part ;
- Le suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local ;
- L'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- L'appui à l'exécution des projets et programmes ;
- L'élaboration, l'appui à l'exécution et le suivi des contrats de mise à disposition des services de l'Etat ;
- L'élaboration et le suivi des contrats plans ;
- L'appui à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée.

Par ailleurs, l'ARD abrite en son sein des projets / programmes tels que :

- Programme National de Développement Local (PNDL) ;
- Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'Etat Civil (PAGL) ;
- Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères à Bignona, Niamone et Tenthory (PCTOM) ;
- Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance (PAEBCA).

L'ARD entretient aussi des relations de partenariats privilégiées avec des structures comme : la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ), l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Agence de Développement Municipal (ADM), le Fonds Catalan, etc.

Ce présent rapport retrace les principaux résultats obtenus par l'ARD au cours de l'année 2018.

Le rapport fait l'état des points suivants :

- la situation du PTBA 2018 de l'ARD ;
- la présentation et l'analyse des résultats globalement obtenus pour chacune de ses missions mais aussi des projets / programmes en ancrage tout en proposant des solutions aux problèmes rencontrés ;
- les conclusions et recommandations ;
- la planification 2019.

I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

~~L'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor est mise en place pour apporter un appui technique aux collectivités territoriales de la région.~~

~~Elle est placée sous la tutelle technique du ministère chargé des collectivités territoriales et sous la tutelle financière du ministère en charge des finances et a un statut d'établissement public local à caractère administratif.~~

I.1. Montage institutionnel

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor, à l'instar des autres ARD, a connu des mutations importantes qui ont conduit à la redéfinition de ses missions et à sa restructuration afin de la placer dans une position institutionnelle permettant d'apporter un appui technique approprié à toutes les collectivités territoriales de la région.

L'Agence Régionale de Développement est un établissement public local à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de L'Aménagement du Territoire et sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

I.2. Ressources humaines

I.2.1. Structuration de l'ARD

Dans le cadre de sa restructuration, l'ARD de Ziguinchor, suite à la redéfinition de ses missions à travers le décret n° 2012-517, avait procédé au recadrage de son organigramme ~~avec la mise en place de nouvelles divisions~~. Ainsi, outre la Direction, l'Agence Régionale de Ziguinchor comprend cinq (5) divisions :

- ❖ Une Division de la Planification et de la Formation (DPF) ;
- ❖ Une Division de l'Appui à la Maitrise d'Ouvrage (DAMO) ;
- ❖ Une Division d'Appui au Développement Economique Local (DADEL) ;
- ❖ Une Division Administrative et Financière (DAF) ;
- ❖ Une Division Suivi-Evaluation (DSE).

Au total, ce personnel est constitué de seize (16) agents :

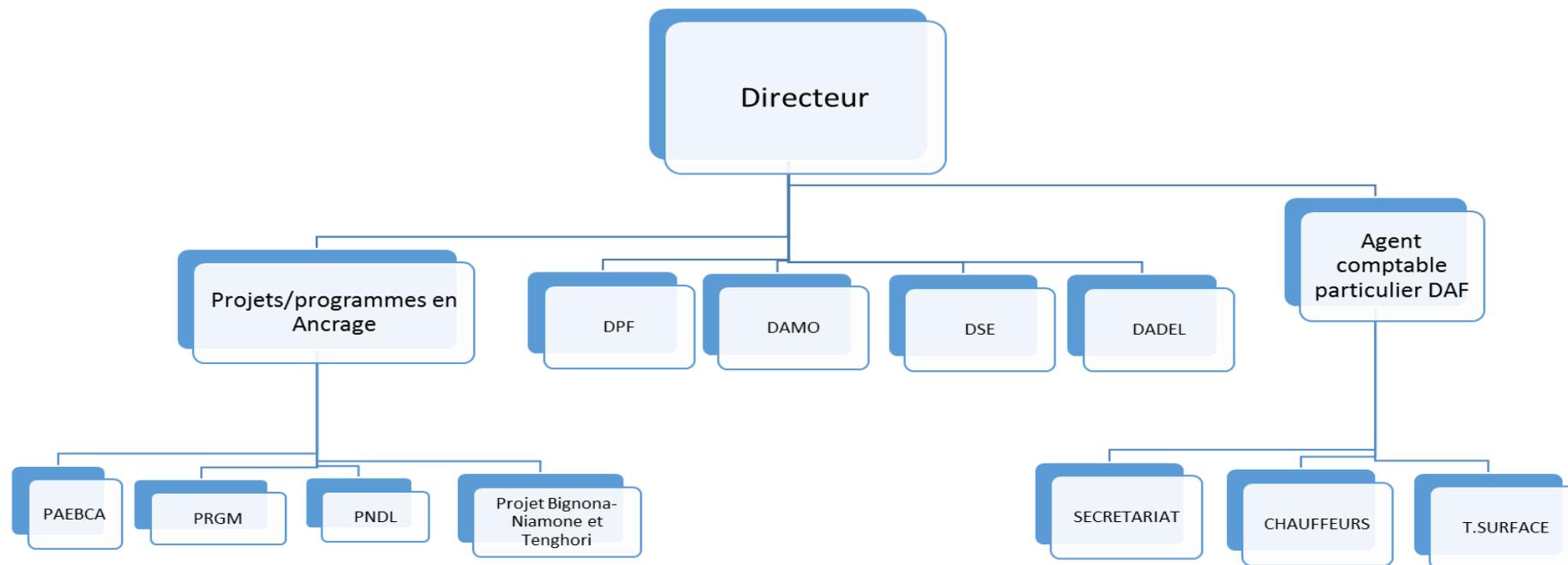
- Personnel avec un statut de cadre de l'ARD : cinq (5) ;
- Personnel d'appui de l'ARDZ : onze (11) dont un (1) Assistant Comptable, deux (2) Techniciens en Génie Civil, deux (2) secrétaires, deux (2) chauffeurs, une (1) femme de ménage et trois (3) gardiens.

Il faut noter cependant que la DADEL n'est pas encore dotée de personnel faute de budget y relatif.

Prénoms et Noms	Niveau d'étude	Spécialisation	Fonction	Date entrée	Type de contrat	Affectation
Boubacar SONKO	BAC + 5	Politique Economique et Sociale, orientation : développement et gestion de projet	Directeur	30 /10 / 06	CDI	Direction
Maïmouna Diallo BA	Bac +5	Diplôme Supérieur en Comptabilité et en Management des Entreprises	Agent Comptable Particulier (ACP)	24/01/08	CDI	DAF
Ansoumana DIEDHIOU	BAC+5	Ingénieur en Génie Civil	Chef de la Division d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (DAMO)	16/10/2008	CDI	DAMO
Amadou Sadio BARRY	Bac+4	Ingénieur en Planification et Gestions des Organisations	Chef de la Division Planification et Formation (DPF)	27/10/2008	CDI	DPF
Assane Makhoudia NDOYE	BAC+5	Ingénieur en management de projets	Chef de la Division Suivi Evaluation (DSE)	03/11/2017	CDI	DSE
François MANGA	Bac+4	Comptable	Assistant Comptable	03/11/2014	CDI	DAF
El Hadji Ousseynou LY	Bac +3	Technicien Supérieur en Génie Civil	Assistant DAMO	01/07/2015	CDI	DAMO
Alassane CONTE	Bac +2	Technicien Supérieur en Architecture et design d'intérieur	Assistant DAMO	28/03/2017	CDD	DAMO

Christine BARBOZA	Bac	Secrétariat bureautique	Secrétaire	01 /01 / 02	CDI	DAF
Aïssatou TOURE	Première	Secrétariat bureautique	Secrétaire standardiste	01 /01/04	CDI	DAF
Mamadou Lamarana BA	-	Chauffeur Mécanicien	Chauffeur	06/06/2017	CDD	DAF
Bacary DIEDHIOU	-	Chauffeur	Chauffeur	01/01/2016	CDI	DAF
Victor Pidrou MANE	3 ^{ème}	Aucune	Gardien	01/01/2002	CDI	DAF
Kama KANDE	Pas d'étude	Aucune	Gardien	20/01 / 2002	CDI	DAF
Claude François COLY	6 ^{ème}	Electricien	Gardien	01/05/2007	CDI	DAF
Nafissatou MANE	4 ^{ème}	Aucune	Technicienne de surface	01/01/2002	CDI	DAF

I.2.2. Organigramme



I.3. Ressources matérielles

L'ARD de la région de Ziguinchor est dotée d'un siège de R+2 niveaux en location.

Elle dispose de matériel informatique, roulant et de communication nécessaire pour la mise en œuvre de ses activités (téléphone, câblage téléphonique et informatique, ~~fax~~, internet, motos, véhicules, etc.) grâce à l'appui du PAEBCA, du ProPaix, du PIADESPC, de l'ADM, du PACL, de ART GOLD et du PAGL.

Les moyens roulants sont composés de cinq (0~~4~~5) véhicules fonctionnels acquis à travers le PAEBCA, le PIADESPC, ~~l'ADM~~, le PAGL et ART GOLD) ainsi que d'une (01) moto. En plus de ces véhicules (05), il en existe ~~quatre~~trois (0~~4~~3) autres dans un état de vétusté très avancé qui appelle leur mise à la réforme.

Ainsi, les urgences en matière de moyens matériels pour la fonctionnalité de l'ARD résident dans :

- La dotation en moyens de fonctionnement du parc automobile (assurance, entretien/réparation, carburant) ;
- La dotation en consommables informatiques ;
- La dotation en fournitures de bureau et la réhabilitation du traceur ;
- La dotation de logiciels (ArcGIS Version 10.1, SPSS/Data Entry, Dev-Info, SPAD). Ces logiciels sont utilisés pour la réalisation de cartes, le traitement et l'analyse des données collectées.

I.4. Ressources financières

❖ Les états financiers sont réalisés.

En effet le compte administratif des produits affiche un taux de 88,4% tandis que le compte administratif des charges donne un taux de 85%. Globalement, l'Agence a affiché une certaine performance avec un taux de décaissement satisfaisant.

Le budget initial de l'ARD pour l'exercice 2017 s'équilibrait en recettes et en dépenses à la somme de cent trente-six millions huit cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-huit francs CFA (136 892 438). A la suite de la notification du FDD 2017, nous avons noté une baisse de 6 000 000; par conséquent, certaines rubriques budgétaires ont été revues pour équilibrer le budget qui se chiffre enfin à Cent trente-deux millions quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-huit francs CFA (132 092 438).

La situation d'exécution du budget 2017 de l'ARDZ est retracée dans le compte administratif suivant, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan n° 19815 du 29 décembre 2016. Il récapitule d'une part, les recettes constatées et d'autre part, les

dépenses engagées, liquidées et ordonnancées. Ainsi, nous présentons ci-après le compte administratif de l'ARDZ pour l'exercice 2017 :

Sections		N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Titres de recettes émis ou liquidation	reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
		1	2	3	4	(05)=(03)+(04)	6	(07)=(05)-(06)	(08)=(06)/(05)
FONCTIONNEMENT	1	Report a nouveau		10 392 438	-	10 392 438	10 392 438	-	100%
	2	Report Contribution des Collectivités		1 200 000		1 200 000	1 200 000	-	100%
	3	Fonds commun		35 700 000	-	35 700 000	35 700 000	-	100%
	4	Fonds de Dotation pour la Décentralisation		70 000 000	6 000 000	64 000 000	64 000 000	-	100%
	5	Contribution des Collectivités Locales		20 800 000	-	20 800 000	8 700 000	12 100 000	42%
	TOTAL				136 892 438	6 000 000	132 092 438	119 992 438	12 100 000
INVEST				-	-	-	-	-	-
	TOTAL				-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL					136 892 438	6 000 000	132 092 438	119 992 438	12 100 000

Les produits sont constitués, du fonds de dotation reçu de l'Etat pour **64 000 000 FCFA**, de la subvention dépenses communes pour **35 700 000 FCFA**, et la contribution des Collectivités Territoriales pour **8 700 000 FCFA**. A ces ressources s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice précédent pour **10 392 438 FCFA** et le report de la contribution des CT de **1 200 000 FCFA** reçu à la clôture de l'année 2016.

Les ressources totales de l'ARDZ pour l'année 2017 se chiffrent à **119 992 438 FCFA** et sont destinées au fonctionnement de la structure.

Il convient de noter que cette année la contribution des collectivités territoriales a connu une augmentation sur les 33 collectivités territoriales de la région seules six (06) n'ont pas honoré leurs engagements. Ainsi **8 700 000 FCFA** ont été recouverts soit **42%** du montant budgétisé (**20 800 000 Fcfa**), Toutefois, Il est important de signaler les difficultés de recouvrer à 100% la contribution des collectivités territoriales dans le budget de fonctionnement de l'ARD entrainant une diminution des produits d'exploitation et la non prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement.

TABLEAU DES CHARGES

Sections	N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Engagements	Crédits non engagés	Liquidations	Dépenses engagées non liquidées	Ordonnancement	Dépenses liquidées non ordonnancées	Reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
	1	2	3	4	(05)=(03)+(04)	6	(07)=(05)-(06)	8	(9)=(6)-(8)	10	(11)=(8)-(10)	(12)=(5)-(10)	(13)=(10)/(5)
		ACHAT ET VARIATION DE STOCK	12 300 460	500 000	12 800 460	11 174 652	1 625 808	11 174 652	-	11 174 652	-	1 625 808	87%
	605100	Eau	500 000		500 000	252 091	247 909	252 091	-	252 091	-	247 909	50%
	605200	Electricité	3 600 000		3 600 000	3 614 018	-14 018	3 614 018	-	3 614 018	-	-14 018	100%
	605300	Carburant & Lubrifiants	3 400 460	250 000	3 650 460	3 600 000	50 460	3 600 000	-	3 600 000	-	50 460	99%
	605400	Produits d'Entretien	500 000		500 000	501 055	-1 055	501 055	-	501 055	-	-1 055	100%
	605500	Fournitures de Bureau	2 500 000	250 000	2 750 000	2 696 600	53 400	2 696 600	-	2 696 600	-	53 400	98%
	605600	Achat de petits matériels bureau et outillage	300 000		300 000	273 000	27 000	273 000	-	273 000	-	27 000	91%
	605701	Prestations de services nettoyage des locaux	1 000 000		1 000 000		1 000 000	0	-	0	-	1 000 000	0%
	605703	Prestations de services informatiques	300 000		300 000	237 888	62 112	237 888	-	237 888	-	62 112	79%
	605705	Prestations de services diverses	200 000		200 000		200 000	-	-	-	-	200 000	0%
		TRANSPORTS	2 150 000	5 000 000	7 150 000	2 471 750	4 678 250	2 471 750	-	2 471 750	-	4 678 250	35%
	616000	Transports de Plis	150 000		150 000		150 000	-	-	-	-	150 000	0%
	618100	Voyages et Déplacements	2 000 000	5 000 000	7 000 000	2 471 750	4 528 250	2 471 750	-	2 471 750	-	4 528 250	35%
		SERVICES EXTERIEURS A	28 659 850	1 000 000	29 659 850	28 402 072	1 257 778	28 402 072	0	28 402 072	0	1 257 778	96%
	622200	Location de Bâtiments	14 580 000		14 580 000	14 580 000	0	14 580 000	-	14 580 000	-	0	100%
	624210	Entretiens et Réparations Véhicules	2 000 000	1 000 000	3 000 000	2 692 393	307 607	2 692 393	-	2 692 393	-	307 607	90%
	624220	Entretiens et Réparations Matériel et Mobilier de Bureau	300 000		300 000	186 000	114 000	186 000	-	186 000	-	114 000	62%
	624230	Entretiens et Réparations Matériels Informatiques	250 000		250 000	135 500	114 500	135 500	-	135 500	-	114 500	54%
	625200	Assurance Matériels de Transports	500 000		500 000	362 302	137 698	362 302	-	362 302	-	137 698	72%
	625800	Assurance maladie personnel	8 029 850		8 029 850	7 686 747	343 103	7 686 747	-	7 686 747	-	343 103	96%
	627800	Frais publication ARD-Ziguinchor	500 000		500 000	305 030	194 970	305 030	-	305 030	-	194 970	61%
	628100	Frais de telecommunication, télécopie, internet	2 500 000		2 500 000	2 454 100	45 900	2 454 100	-	2 454 100	-	45 900	98%
		SERVICES EXTERIEURS B	6 700 000	1 000 000	3 200 000	1 549 739	3 040 261	159 739	-	159 739	-	3 040 261	5%
	631000	Frais Bancaires	200 000		200 000	159 739	40 261	159 739	-	159 739	-	40 261	80%
	633100	Frais de formation du personnel	2 000 000	0	2 000 000		2 000 000	-	-	-	-	2 000 000	0%
	638300	Frais de réunion et de coordination	2 000 000	1 000 000	1 000 000		1 000 000	0	-	-	-	1 000 000	0%
	638400	Frais de Missions	2 500 000	1 000 000	1 500 000	1 390 000	110 000						
		AUTRES CHARGES	2 750 000	700 000	2 450 000	1 285 000		1 285 000	-	1 285 000	-	1 165 000	52%
	658100	Charges Diverses:Indemnités cession CA	2 250 000	500 000	1 750 000	625 000	1 125 000	625 000	-	625 000	-	1 125 000	36%
	658101	Indemnité commission passation des marchés	500 000	200 000	700 000	660 000	40 000	660 000	-	660 000	-	40 000	94%
		CHARGES DU PERSONNEL	84 333 128	2 700 000	81 633 128	73 248 594	8 384 534	73 248 594	-	73 248 594	-	8 384 534	90%
	661100	Appointement Salaires, indemnités et Commissions	76 969 480	2 700 000	74 269 480	68 475 150	5 794 330	68 475 150	-	68 475 150	-	5 794 330	92%
	664100	Charges Sociales Personnel National (IPRES,CSS)	7 363 648		7 363 648	4 773 444	2 590 204	4 773 444	-	4 773 444	-	2 590 204	65%
		TOTAL	136 893 438	10 900 000	136 893 438	118 131 807	18 986 631	116 741 807	-	116 741 807	-	20 151 631	85%
INVESTISSEMENT	TOTAL		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL GENERAL		136 893 438	10 900 000	136 893 438	118 131 807	18 986 631	116 741 807	-	116 741 807	-	20 151 631	85%

Le tableau de charges du compte administratif de l'ARD pour l'exercice 2017 fait ressortir le budget prévisionnel, les modifications apportées, les dépenses effectuées par rubriques, les écarts et les pourcentages de réalisation.

Les charges de l'ARD concernent essentiellement son fonctionnement, les ressources ne permettent pas d'effectuer des dépenses d'investissement ; c'est pour cette raison que l'ARD sollicite ses partenaires pour la prise en charge de ces dépenses d'investissement.

Les charges de fonctionnement sont constituées des dépenses pour le paiement des factures d'eau pour **252 091 FCFA**, d'électricité pour **3 614 018 FCFA**, le carburant pour **3 600 000 FCFA**, les frais d'achat de fournitures de bureau pour un montant de **2 696 600 FCFA**, les produits d'entretien à **501 055 FCFA**, soit un montant total de **12 800 460 FCFA** pour les achats et variation de stock (60).

Les charges du Transport (61) sont constituées des achats de billets d'avion (mission internationales et nationales), de bateau et les frais de transport en commun pour un total **2 471 750 FCFA**.

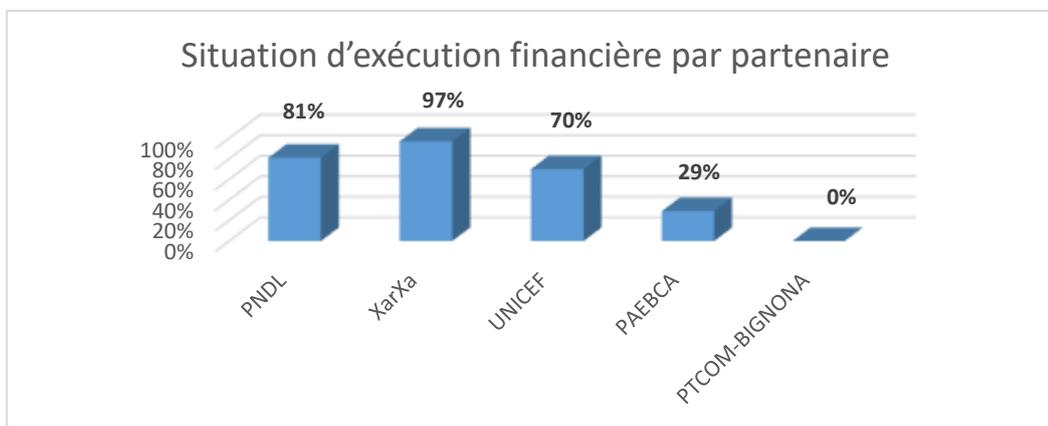
Dans les comptes services extérieurs et autres charges (62-63-65), ils retracent les dépenses liées à la location de l'immeuble pour **14 580 000 FCFA**, l'entretien et la réparation des véhicules pour **2 692 393 FCFA**, l'assurance des véhicules pour **362 302 FCFA**, l'assurance maladie pour le personnel de l'ARD à **7 686 747 FCFA**, les frais de télécommunication pour **2 454 100 FCFA**, etc. Au total le compte est de **28 402 072 FCFA**. La rubrique relative aux renforcements de capacités pour le personnel n'est pas mise en œuvre faute de ressources.

Le compte charges de personnel (66) regroupe les impôts retenus et versés aux services concernés, les salaires nets intégrant les indemnités versées au personnel et les cotisations sociales à l'IPRES et à la Caisse de Sécurité Sociale. Au total, ce compte se chiffre à **81 374 938 FCFA**, mais seulement **73 248 594 FCFA** ont été réglés au 31 décembre 2017, faisant ressortir une dette totale de **8 126 344 FCFA** composé comme suit : **3 829 240 FCFA** pour l'IPRES et **4 297 104 FCFA**, pour les impôts sur le revenu.

Les charges d'exploitation se chiffrent au total à **118 131 807 FCFA** soit un pourcentage d'exécution de **85%** FCFA pour l'exercice au 31/12/2017.

- La situation d'exécution financière par partenaire est présentée dans le tableau suivant :

Partenaires	Montant alloué	Montant exécuté	%
PNDL-PDD-PDC, atelier- Frais de mission-frais de déplacement-carburant et indemnité DAMO	38 680 000	31 174 600	81%
XarXa : Projet Renforcement de la gestion municipale des zones urbaines de Ziguinchor et Bignona, Sénégal	8 930 557	8 694 239	97%
UNICEF/ Ateliers départementaux de renforcement des capacités sur le contrôle citoyen de l'action publique et les droits de l'enfant	9 340 615	6 493 830	70%
PAEBCA	12 551 811	3 690 353	29%
PCTOM-BIGNONA	131 191 400	0	0%
TOTAL	200 694 383	50 053 022	25%



Le projet PCTOM-BIGNONA connaît un retard dans l'exécution des activités avec un taux de 0% qui a plombé la situation d'exécution financière des partenaires. Le taux décaissé est de 25 % traduit une efficacité relativement faible qui impacte sur l'efficacité.

La commune de Bignona a trouvé, en rapport avec le PNGD, un site qui est techniquement acceptable mais elle reste toujours à l'attente du rapport technique du PNGD. La réalisation de la décharge devra booster le taux d'exécution dans le but d'améliorer la performance du projet.

II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES

II.1. L'appui et la facilitation à la planification du développement local

❖ Les documents de planification sont élaborés

Dans le cadre de l'appui à la planification du développement local, l'Agence Régionale de Développement a appuyé, à travers le PNDL, l'élaboration de sept (7) documents de planification stratégique dont ~~six~~ sept (6) Plans de Développement Communal (PDC) et un (1) Plan Départemental de Développement (PDD).

II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégique

❖ Les plans de développement communal et départemental sont réalisés.

La mise en œuvre du processus de planification est portée par les CT avec l'appui de l'ARD, des services techniques déconcentrés et des facilitateurs.

II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique

❖ Les documents de planification économique sont élaborés.

Cette année a été marquée par l'appui à l'élaboration des Plans de Développement Communal de Mlomp/Oussouye, Adéane, Kataba 1, Diouloulou, Ziguinchor et de Bignona et du PDD de Bignona.

Il s'agit de permettre à ces différentes communes de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local pour un horizon temporel de six (06) ans.

La mise en œuvre du processus de planification est portée par les Collectivités Locales avec l'appui de l'ARD, des services techniques et de facilitateurs.

A ce jour, les versions finales des PDC de Mlomp Oussouye, Adéane, Kataba 1 et Diouloulou sont disponibles et le processus est en cours dans les autres communes et dans le département de Bignona.

L'Agence Régionale de Développement a introduit auprès du PNDL une requête de financement pour l'élaboration de trois (3) autres Plans de Développement Communal dans les communes de Djinaky, Balingore et Boutoupa Camaracounda.

II.1.1.2. Elaboration des documents de planification spatiale

❖ Le Schéma de Cohérence Territorial est élaboré.

L'Agence a bénéficié d'un financement de l'AECID dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL).

Le Schéma de Cohérence Territorial est l'expression d'une volonté commune d'établir des objectifs en matière d'équilibre de l'habitat et de mixité sociale, de transports collectifs, d'équipements commerciaux et économiques. Il se veut un document de référence dans lequel se structurent toutes les interventions à différentes échelles.

Ainsi, l'objectif global du SCOT est de promouvoir le développement harmonieux et durable des départements constitutifs de l'entente de Ziguinchor. Il se décline en plusieurs objectifs spécifiques à savoir :

- Réduire les disparités intra départementales ;
- Promouvoir des espaces compétitifs par une diversification des filières économiques ;
- Assurer le développement urbain maîtrisé (gestion normée des établissements humains des territoires de l'entente de Ziguinchor) ;
- Développer les infrastructures de communication inter et intra départementales ;
- Lutter contre la pauvreté ;
- Protéger l'environnement et le capital naturel en développant l'économie verte ;
- Promouvoir la gouvernance territoriale.

Le processus de passation de marché pour le recrutement du facilitateur chargé de conduire le processus est bouclé et l'ordre de service établi au profit du Groupe OCC.

Le SCOT sera élaboré avec les cadres de concertation départementaux et celui interdépartemental sous la supervision du Comité Technique Restreint (CTR) composé entre autres de l'ARD, de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Appui au Développement Local.

II.1.2. Appui à l'élaboration des PTI des CT du PACASEN

❖ Les PTI des CT du PACASEN sont élaborés.

L'Agence Régionale de Développement a accompagné les CT pilotes du PACASEN (Ziguinchor, Oussouye, Bignona et Thionck-Essyl) dans l'élaboration de leur Plans Triennaux d'Investissement (PTI) 2018-2020.

Ces PTI, en articulation avec les orientations stratégiques, les enjeux de développement et la vision de la CT cosignés dans les PDC ont permis d'identifier des actions prioritaires dans des secteurs clés de développement.

Les PTI de Ziguinchor, Oussouye, Bignona et Thionck-Essyl sont respectivement estimées à : 18 290 800 000 FCFA ; 3 574 807 500 FCFA ; 14 327 500 000 FCFA ; 23 698 500 000 FCFA.

II.1.3. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PAI)

❖ Les Plans Annuels d'Investissement sont élaborés.

L'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor a accompagné les collectivités locales de la région dans l'élaboration et l'évaluation de leurs Plans Annuels d'Investissement (PAI) surtout en termes de démarche méthodologique. Cette activité se fait de plus en plus systématiquement dans beaucoup de collectivités locales.

Le Plan Annuel d'Investissement permet d'identifier les priorités de la CT à inscrire éventuellement dans le budget.

Le PAI est un document de planification opérationnelle très important, il doit être même à la base de l'élaboration des Plans de Passation des Marchés. Son absence peut entraîner un pilotage à vue de la part de la CL.

Les documents de planification (PDC, PDD) servent de base à son élaboration.

Dans le cadre de l'élaboration des documents de planification économiques sus mentionnés, l'élaboration des PAI est intégrée dans le processus sous la supervision de l'ARD.

II.1.4. Appui à l'élaboration d'avenants aux conventions de financement

❖ Les avenants aux conventions de financement sont élaborés.

Des avenants aux conventions de financement ont été élaborés entre les collectivités territoriales et le PNDL. Il s'agit :

- l'avenant à la convention de financement du Projet structurant de la Commune Bignona ;
- l'avenant à la convention Budget Participatif- du Département de Ziguinchor ;
- l'avenant à la convention de massification de la Commune de Diembéring.

Ces avenants ont été élaborés sur la base de délibération des conseils respectifs.

II.2. L'appui au renforcement des capacités des collectivités locales

❖ Les capacités des collectivités locales sont renforcées.

Soixante-six (66) acteurs territoriaux ont été formés sur des thématiques intéressant le développement local grâce au financement du Programme National de Développement Local.

II.2.1. Atelier de formation sur le Budget

❖ L'atelier de formation sur le Budget est tenu.

Cet atelier de trois (3) jours, organisé à Ziguinchor, a regroupé trente-trois (33) participants, composés de secrétaires municipaux et généraux. Elle a permis de les renforcer sur :

- le cadre juridique, budgétaire, comptable et financier des collectivités territoriales ;
- l'établissement du budget de la collectivité territoriale ;
- le résultat de l'exécution budgétaire.

II.2.2. Ateliers de formation sur le foncier

❖ Les ateliers de formation sur le foncier sont tenus.

Cette session de formation de trois (3) jours qui avait comme cible les secrétaires municipaux et généraux (33) de la région fut l'occasion d'aborder certaines thématiques sur le foncier, relatives :

- à la réglementation du foncier et la pratique avant et après acte 3 de la décentralisation ;
- au domaine national, aux réformes du droit foncier et aux différents titres de propriété au Sénégal ;

- au lotissement administratif ;
- aux causes et conséquences des conflits fonciers en Casamance ;
- aux résolutions des conflits : la médiation ou le tribunal.

II.2.3. Elaboration de requêtes de formation

❖ Les requêtes de formation sont élaborées.

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA) ARDZ-UNICEF, l'Agence Régionale de Développement a formulé auprès de l'UNICEF, deux (2) requêtes de financement pour le renforcement de capacités de 186 acteurs territoriaux au total. Il s'agit de :

- Un atelier de formation sur la planification sensible au genre et le suivi évaluation. Il permettra de :
 - partager sur les concepts, les enjeux et les défis de la planification territoriale;
 - partager les éléments et outils clés de prise en compte du genre et des couches vulnérables dans l'élaboration des documents de planification ;
 - expliquer la démarche méthodologique en matière de planification territoriale ;
 - définir les rôles des différentes parties prenantes de la planification territoriale ;
 - procéder à une introduction au concept de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
 - partager sur les systèmes et les outils de Suivi & Evaluation, tenant compte du genre.
- Un atelier de formation sur la gouvernance locale et le contrôle citoyen de l'action publique dans chaque département qui vise à :
 - partager sur le concept et enjeux de la gouvernance locale ;
 - identifier les acteurs de la gouvernance locale ;
 - définir les rôles et responsabilités des acteurs de la gouvernance locale ;
 - partager sur le contrôle citoyen dans le processus de planification et budgétisation locale ;
 - partager sur les notions de budgets citoyens sensibles à l'enfance ;

- renforcer les capacités des participants sur le processus de contrôle citoyen dans le contexte local ;
- partager des outils et techniques pour un contrôle efficient : bonnes pratiques, études de cas, exemples fictifs...

II.2.4. Elaboration du PRC des CT du PACASEN

❖ Le PRC des CT du PACASEN est élaboré.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PACASEN, l'ARD a réalisé la Situation de Référence (SDR) des collectivités territoriales pilotes dudit du programme dans la région, à savoir les communes de Ziguinchor, Oussouye, Bignona et Thionck-Essyl.

Cette SDR faite sur la base de l'évaluation des Conditions Minimales Obligatoires (CMO) et des Indicateurs De Performance (IDP) a permis l'élaboration d'un Plan de Renforcement des Capacités (PRC) à partir des gaps identifiés.

L'analyse pertinente de ces gaps a conduit à l'identification pertinente des actions de formation –et de Coaching Territorial Continu (CTC) pour prendre en charge les demandes des collectivités territoriales dans une perspective d'amélioration de leurs performances.

Le PRC des Collectivités territoriales du PACASEN estimé à 121 157 800 FCFA est réparti ainsi qu'il suit : Formation 81 005 000 FCFA et CTC 40 152 800 FCFA.

II.3. L'appui à la Gouvernance territoriale

❖ Les CT sont appuyées dans la mise en place de cadres de concertation.

Dans le souci, d'améliorer la gouvernance territoriale, l'Agence Régionale de Développement a accompagné l'ensemble des communes de la région dans la mise en place de cadres de concertation représentatifs de tous les acteurs territoriaux (conseillers, service techniques, ONG, Projets/Programmes, Organisations/Associations de Développement).

Ces instances sont régulièrement renouvelées ou mise à jour avec l'assistance technique de l'ARD.

Cette année, l'ARD a entamé la mise en place des cadres de concertation départementaux et celui de l'Entente Interdépartementale.

Ces cadres ont pour missions :

- ✓ l'appui au processus de planification ;
- ✓ la participation à l'exécution et au suivi de la planification ;
- ✓ le renforcement de la communication et de la gouvernance territoriale.

Dans la commune de Ziguinchor, on peut signaler l'existence de conseils de quartier qui sont aussi des cadres de concertation, de dialogue, de proposition et de participation citoyenne.

II.4. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement

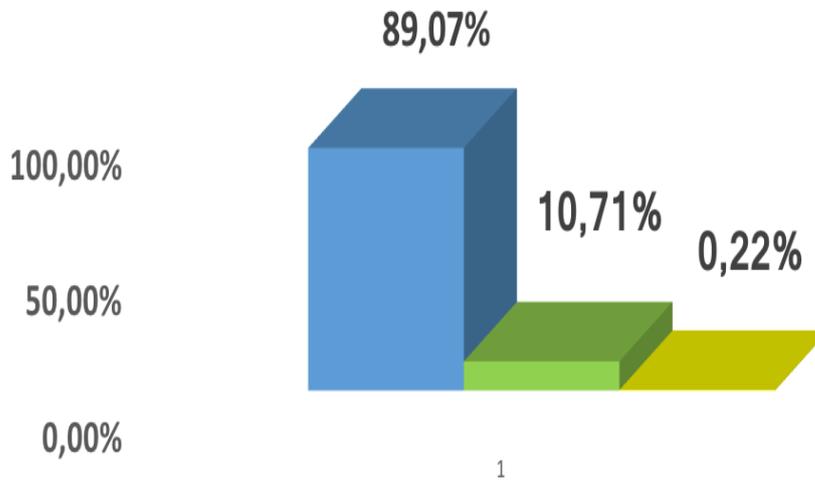
❖ Les actions de développement sont coordonnées

II.4.1 Au niveau de la région

❖ Le rapport de la conférence territoriale est élaboré.

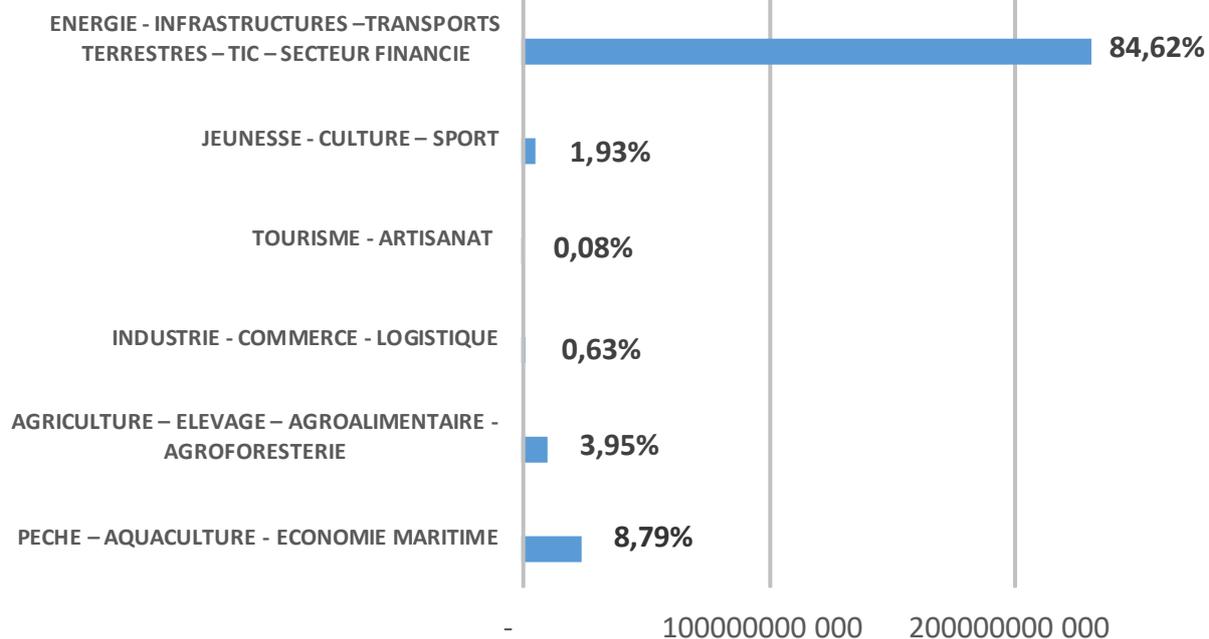
Pour les besoins de l'organisation de la conférence territoriale, un comité technique régional restreint, ~~dont est membre l'ARD est~~ coordonné ~~par l'ARD~~, a été mis en place par arrêté du Gouverneur. Ce comité a respecté la commande du Ministère de l'Intérieur (TDR) pour procéder au partage des outils de collecte de données. Ces outils ont été remis aux différents acteurs au niveau arrondissement, département et région pour la collecte de données et le renseignement des fiches. Les données produites ont fait l'objet de validation à travers la tenue de CLD, de CDD et de ~~CRDR~~. Le Comité ~~Technique Régional~~ s'est ensuite attelé au traitement et à l'analyse des données reçues à travers les rapports départementaux. Les bases de données des départements ont été épurées pour la production du rapport régionale de la conférence territoriale. Le rapport de la conférence territoriale revient sur les investissements prioritaires de la région par axe stratégique du PSE, par secteurs et par catégorie d'acteurs.

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR AXE STRATEGIQUE DU PSE

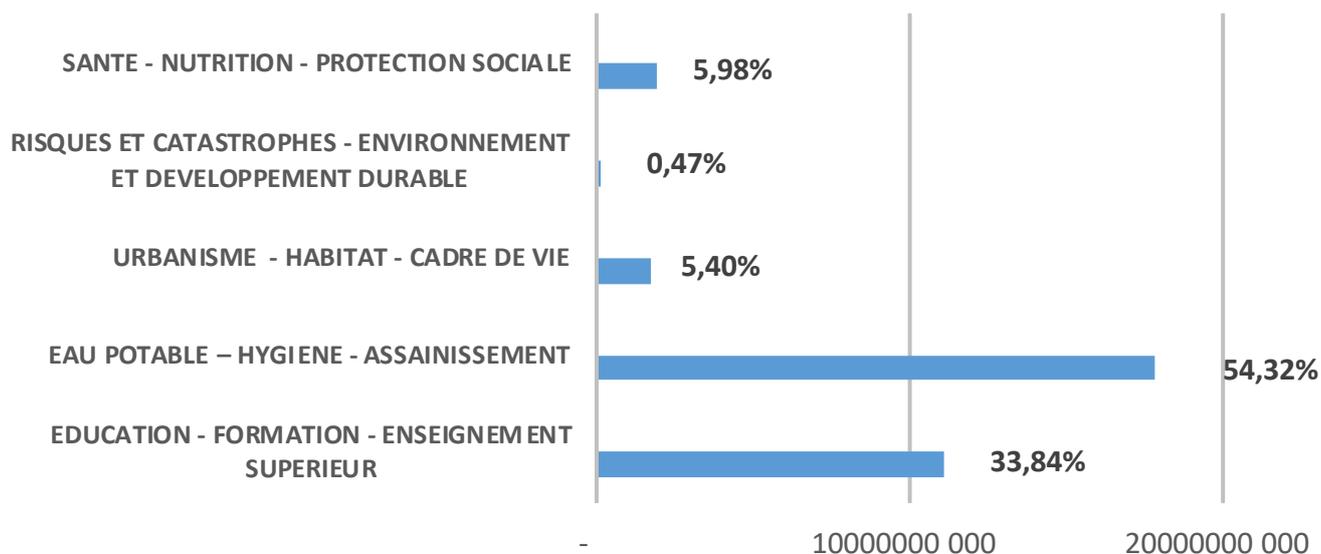


- AXE 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance
- AXE 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable
- AXE 3 : Gouvernance, institution, paix et sécurité

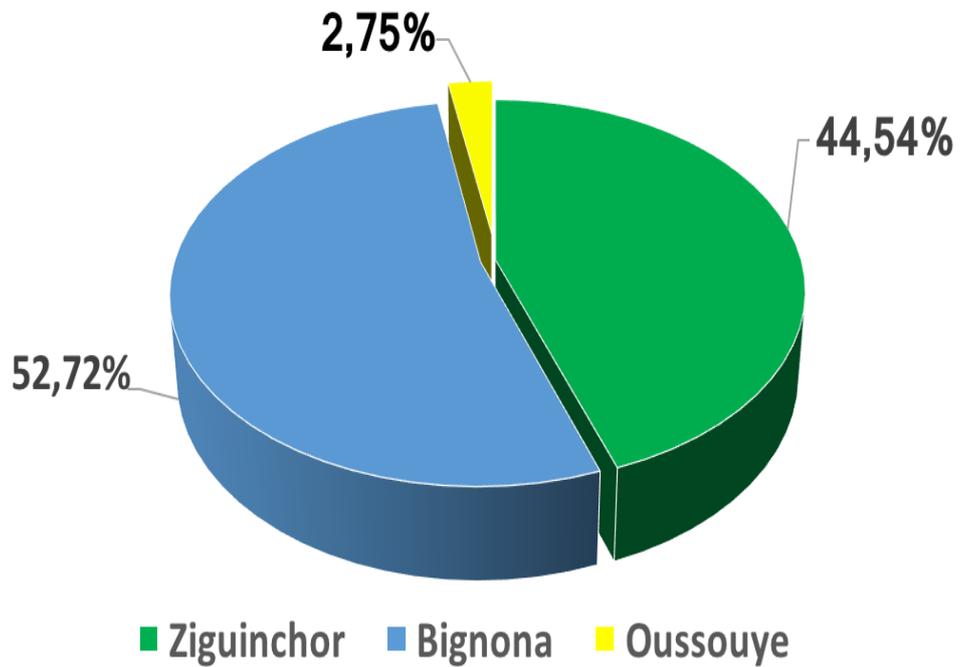
REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DE L'AXE 1 DU PSE PAR SECTEUR



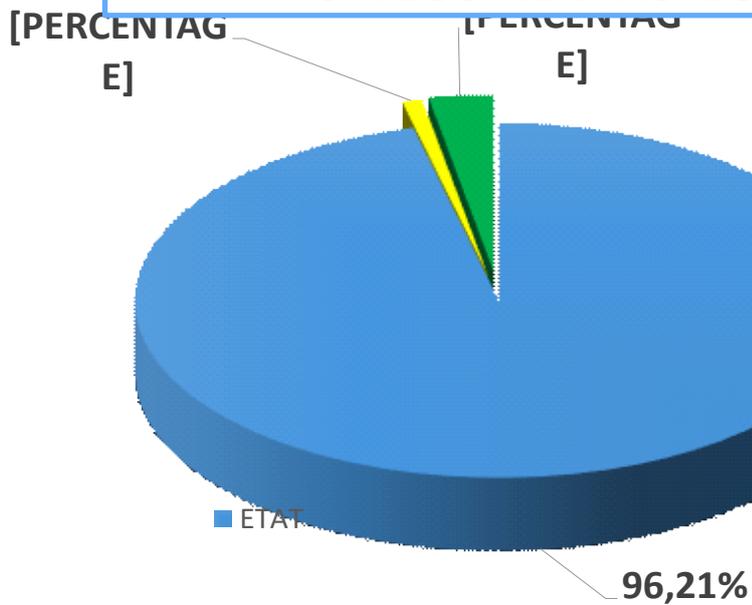
REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DE L'AXE 2 DU PSE PAR SECTEUR



REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR DEPARTEMENT



REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR CATEGORIE D'ACTEURS



Les investissements prioritaires dans la région entre 2016 et 2017 sont estimés à plus de 306 milliards de FCFA répartis comme suit :

- Projets/Programmes: plus de 294,9 milliards soit 96,21% ;
- Collectivités Territoriales: plus de 2,7 milliards soit 0,91% ;
- ONG/Associations: plus de 8,8 milliards soit 2,88%.

II.5. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d’actions de développement local

❖ Les programmes et plans d’actions sont suivis et évalués.

En vue d’une prise en charge effective de sa mission d’appui au suivi-évaluation des programmes et plans d’actions de développement local aux différents ordres de collectivités territoriales de la région, l’Agence a obtenu des nombreux résultats au courant de l’année 2018.

- Les projets/programmes en ancrage sont suivis et évalués ;
- Les populations sont informées des résultats issus de la mise en œuvre des projets et programmes au niveau des territoires ;
- Les données sont exploitées et sécurisées à travers le système informatisé de suivi ;
- La mise à jour de la partie FDL du SISEPA est effectuée ;
- La base de données attributaire et cartographique est gérée ;
- Le SIG est de nouveau fonctionnel ;
- Les bases de données des prestataires, autres partenaires et stagiaires sont établies ;
- Les rapports sont produits prenant en compte les indicateurs de performance ;
- Le rapport de la conférence territoriale est produit.

S’appuyant sur le cadre de référence de suivi – évaluation du PNDL, le dispositif mis en place pour le suivi des projets/programmes a permis de retravailler les deux référentiels.

⇒ Une confirmation du référentiel en Suivi-Evaluation qui est ancré sur :

- GAR (Gestion Axée sur les Résultats)

La GAR est un moyen pour améliorer l’efficacité de la gestion dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources financières et l’exigence de résultats et de redevabilité.

Elle se présente comme une approche qui se concentre de façon systématique sur les résultats, plutôt que vers la réalisation d’activités déterminées, en optimisant l’utilisation des ressources humaines et financières.

L’application de la GAR s’impose à l’administration publique et particulièrement aux directions, projets / programmes et agences.

➤ Approche systémique.

L'approche de système est de plus en plus appliquée en tant que modèle d'analyse pour faire comprendre le fonctionnement des structures comme les agences qui sont en inter relation avec plusieurs autres acteurs. C'est une théorie que les structures et leur environnement considèrent comme étant un tout composé d'éléments cohérents.

⇒ Un Cadre de référence qui met en exergue :

- Le dispositif suivi-évaluation dont les composantes sont :
 - Procédures de suivi ;
 - Procédures d'évaluation ;
 - Procédures de collecte et de traitement des données ;
 - Procédures des rapports (missions, semestriels, annuel et PTBA).
- Les documents de base que sont :
 - CLAR (Cadre Logique Axé sur les Résultats) / CL (Cadre Logique) ;

Le CLAR est un document de base important qui permet une lecture simplifiée de l'intervention de la structure en rapport avec les projets / programmes en ancrage

But du projet :							
Chaine de résultats		Indicateurs de performance				Moyens de vérification	Hypothèses/ Risques, et Mesures d'atténuation
		Indicateurs	Valeurs Références	Valeurs Cibles	Taux d'accomplissement		
Impacts							
Effets							
Extrants							
Activités							
Intrants							

➤ CMR (Cadre de Mesure des Rendements) / PSE (Plan de Suivi-Evaluation);

Le cadre de mesure de rendement est un outil qui sert à planifier de façon systématique la collecte des données sur les niveaux d'atteinte des résultats

Résultats	Indicateurs de Rendement	Sources de données	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsable
<u>Impact</u>					
<u>Effets</u>					
<u>Extrants</u>					
.					
.					
.					

➤ TB (Tableau de bord).

Activités	Prévisions Globales	Réalisations	Taux	Commentaires

- Les outils et les méthodes de collecte de données des indicateurs de performance :
 - Renseignement des indicateurs de performance ;
 - Elaboration de fiches de collecte ;
 - Organisation d'interviews avec les acteurs parties prenantes ;
 - Entretiens (Semi-directif, structuré, focus group) ;
 - Réalisation d'images (photos) et réalisation de cartes ;
 - Géo-référencement.
- L'informatisation du système de suivi-évaluation (SISE) :
 - Administration du système de suivi-évaluation à travers les modules ;
 - Sécurisation des données pour éviter le piratage via Mysql par protection des pare feux ;
 - Géolocalisation des infrastructures et autres réalisations ;
 - Diffusion des données à tous les partenaires pour aide à la prise de décision.
- L'évaluation des performances :
 - Performance des Projets/Programmes ;
 - Performance individuelle (contrat de performance et évaluation).

⇒ Un schéma du dispositif est conçu et comprend :

- Phase planification (Livrable PTBA) ;
- Suivi des activités (Livrable rapports de missions) ;
- Suivi des résultats (Livrable rapport annuel) ;
- Suivi des effets (Livrable revue à mi-parcours).

En résumé, ces différentes informations traitées et stockée par un back up dans les différentes bases de données de l'ARD font aujourd'hui de cette dernière la porte d'entrée pour l'obtention d'informations fiables et crédible au niveau de la région.

II.5.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions

❖ **Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions sont mis à jour.**

L'Agence a aussi poursuivi, parallèlement à la mise en place du dispositif de suivi – évaluation, le renseignement périodique d'un répertoire des acteurs et d'une matrice des interventions. Le premier permet d'identifier l'ensemble des acteurs de développement intervenant dans la région et le second

dénombrer l'ensemble des opérations d'investissement et indique clairement le rôle de chacun en matière de développement au niveau du territoire.

II.5.2. La cartographie des MP

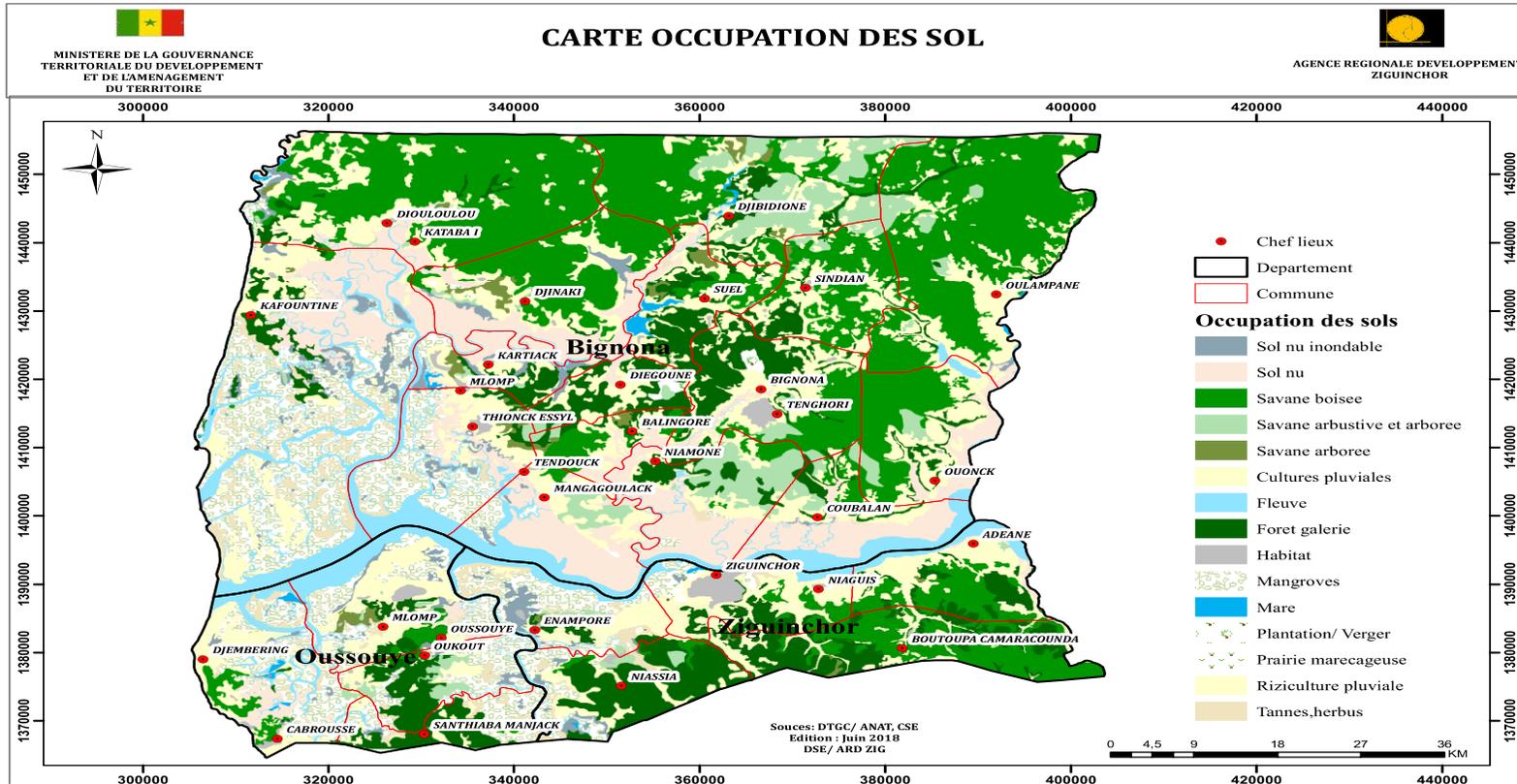
❖ La confection de cartes est réalisée.

Une carte de situation et de l'occupation des sols est réalisée dans le cadre du protocole avec le Centre de **S**suivi **E**cologique au cours de cette année. La matérialisation des interventions de l'Agence s'est traduite par la confection de cartes à travers le Système d'Information Géographique.

Carte de situation



Carte occupation des sols



II.5.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région

❖ La base de données est actualisée.

Dans le cadre de la mise à jour de la matrice des interventions de la région, l'ARD poursuit son processus d'actualisation des données des CT à travers le recensement des infrastructures et leur niveau de fonctionnalité.

De manière générale, il faut signaler que ces différentes activités de réactualisation de bases de données du système de suivi évaluation devraient respecter une certaine périodicité.

II.5.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique

❖ Le SIG est fonctionnel.

L'Agence dispose d'un système d'information géographique (SIG), conçu par le CSE, qui rend accessible l'information territoriale aux différents acteurs parties prenantes. Un travail de mise à jour est effectué mais des efforts doivent être encore consentis pour une nouvelle architecture du SIG répondant aux normes actuelles de traçabilité des résultats issus de l'intervention des tous les partenaires. Pour cela les shapes files (sur la topographie, sur la pêche et l'élevage) manquant devront être complétés.

III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD

❖ Les projets/programmes en ancrage sont mis en œuvre.

III.1. Projets financés par le Projet d'Amélioration de l'Education de base en Casamance (PAEBCA)

❖ Les marchés sont passés dans les règles de procédures en vigueur (Code des marchés publics).

Le cabinet ARTECH retenu pour les études Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé et élaboration de DAO a accusé beaucoup de retards dans la transmission de l'APD. Au regard de ces retards observés, l'ARD a décidé de préparer le DAO.

Ainsi, elle a procédé au lancement du DAO, à l'évaluation d'offres, à la signature des contrats et à l'immatriculation des marchés. Présentement tous les prestataires ont reçu leurs ordres de service à la date du 08 novembre 2018.

Par contre les quatre motos ne sont pas encore acquises à cause de la non disponibilité du titre d'exonération, ~~et que nous attendons toujours~~ L'Avis de Non Objection de l'AFD, pour le recrutement définitif des quatre techniciens a été obtenu le 26 novembre 2018 et les notifications adressées aux intéressés immédiatement. La prise de service des techniciens en génie civil est prévue pour le 03 décembre, pour une durée contractuelle de six (6) mois.

III.2. Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères à Bignona, à travers l'entente de Niamone et Tenghori (PCTOM).

❖ Le matériel est acquis.

Le matériel de pré collecte, de conditionnement, de protection et de sécurité est réceptionné définitivement. Par contre les contrats du matériel de collecte sont résiliés et un nouveau marché ~~est~~ lancé en procédure d'urgence pour l'acquisition de deux tracteurs et treize remorques. L'évaluation des offres est effectuée et le fournisseur sélectionné.

III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ —Les Collectivités Territoriales sont accompagnées dans la mise en œuvre du PNDL.

L'ARD a poursuivi son accompagnement dans la mise en œuvre des projets du PNDL/CT.

III.3.1. Appui dans la signature des conventions signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Les conventions de partenariat sont établies.

Dix communes sont appuyées dans la préparation et la signature des conventions.

Il s'agit de ~~la~~:

- ✓ L'aAvenant 1 à la convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor ;
- ✓ L'aAvenant 1 à la convention 1 de la commune de Diembéring ;
- ✓ La cConvention 5 de la commune Boutoupa Camaracounda ;
- ✓ La cConvention 5 de la commune Nyassia ;
- ✓ La cConvention 7 de la commune Kataba 1 ;

- ✓ Les Conventions 6 et 7 de la commune d'Oukout ;
- ✓ L Convention 7 de la commune Tenghory ;
- ✓ La Convention 4 de la commune de Niaguis ;
- ✓ La Convention 5 de la commune d'Enampore ;
- ✓ La Convention 5 de la commune de Diouloulou.

III.3.2. Elaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ **Les marchés sont passés dans les procédures en vigueur (Code des marchés publics).**

Certaines communes sont appuyées dans l'élaboration des dossiers de consultation. Au total vingt dossiers de consultations sont élaborés et transmis :

- ✓ La Demande de cotation de la fourniture et pose d'un moteur de 8cv pour la pirogue de Bakassouk dans la commune de Kafountine (convention 3) ;
- ✓ La Demande de cotation de la fourniture et pose d'un moteur pour la pirogue de Saloulou, dans la commune de Kafountine (convention 3) ;
- ✓ La Demande de cotation de la fourniture et pose de dix pirogues à rame à Boune, dans la commune de Kafountine (convention 3) ;
- ✓ la DRP d'équipement du bloc administratif du CEM de Youtou, dans la commune de Santhiaba Manjacque (convention 5) ;
- ✓ la DRP d'équipement du bloc administratif du CEM de Effoc, dans la commune de Santhiaba Manjacque (convention 4) ;
- ✓ La Demande de cotation de la Fourniture et pose des équipements -de deux salles de classe au CEM de -Cabrousse, dans la commune de Diembéring (convention 2) ;
- ✓ La Demande de cotation de la Fourniture et pose des équipements -de salles de classe des écoles élémentaires de Boucotte Diola et Gnikine, dans la commune de Diembéring (convention 3) ;

- ✓ Le DAO des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable à Eyoune, dans la commune de Oukout (convention 6) ;
- ✓ Le DAO des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école élémentaire de Bassire, une salle de classe à l'école élémentaire de Dianky 2 –et une salle de classe à l'école élémentaire de Almamy Badji de Kartiack-, dans la commune de kartiack (convention 7) ;
- ✓ Le DAO de la fourniture et pose de cinq batteuses à mil, dans la commune de Oulampane (convention 4) ;
- ✓ La Demande de cotation de la fourniture et pose des équipements de la case de santé de Kailo, dans la commune de Kafountine (convention 3) ;
- ✓ La ~~D~~demande de cotation de la fourniture et pose des équipements de la case de santé de Boko, dans la commune de Kafountine (convention 3) ;
- ✓ La Demande de Renseignements et de Prix de la fourniture et pose des équipements de la maternité de Séléky, (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ Le DAO de Construction d'un bloc de trois salles de classe au CEM de Mpack et de ~~R~~réhabilitation de la maternité de Séléky et construction d'un hangar à la maternité de Séléky ;
- ✓ La ~~D~~demande de cotation de la fourniture d'une pirogue motorisée à Wendaye, dans la commune de Diembéring ;
- ✓ La Demande de Renseignements et de Prix de la fourniture et pose des équipements de salles de classe au CEM de Mpack (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ La ~~D~~demande de Ecotation de la fourniture et pose de batteries solaires tubulaires à la maternité de Séléky (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ La ~~D~~demande de Ecotation de la –fourniture et pose des équipements d'une salle de classe à la maternelle de Djibélore ;
- ✓ La ~~D~~demande de Ecotation de la –fourniture et pose des équipements d'une salle de classe à la maternelle de Djifangore ;

- ✓ La Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte pour la fourniture et pose d'un tracteur et sept (7) remorques au cap Skiring, dans la commune de Diembéring.

III.3.3. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ L'étape d'ouverture des plis de la passation de marché est effectuée.

Les communes sont appuyées dans la sélection des prestataires. Ainsi, l'Agence a participé à douze évaluations d'offres :

- ✓ Dépouillement d'offres des travaux de construction du mur de clôture du terrain de football de Sindian (convention 3) ;
- ✓ Dépouillement d'offres des travaux de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire de LEFEU, dans la commune de Sindian (convention 3) ;
- ✓ Dépouillement d'offres d'équipement d'une salle de classe à l'école élémentaire de LEFEU, dans la commune de Sindian (convention 3) ;
- ✓ Dépouillement d'offres de la fourniture et pose d'équipement d'une salle de classe à l'école maternelle de Djibélor (convention 3) ;
- ✓ Dépouillement d'offres de la fourniture et pose d'équipement d'une salle de classe à l'école maternelle de Djifangor (convention 3) ;
- ✓ Dépouillement d'offres de la fourniture et pose des équipements de salles de classe au CEM de Mpack (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ Dépouillement d'offres de Demande de Cotation de la fourniture et pose de batteries solaires tubulaires à la maternité de Séléky (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ Dépouillement d'offres de la Demande de Cotation de la fourniture et pose des équipements de deux salles de classe au CEM de Cabrousse, dans la commune de Diembéring ;
- ✓ Dépouillement d'offres du DAO, portant sur l'acquisition d'un tracteur et des remorques au Cap Skiring, dans la commune de Diembéring.

III.3.4. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Les contrats de prestation sont établis.

Les collectivités territoriales sont appuyées dans la préparation ~~de dix-neuf~~ contrats de prestations de certains projets cofinancés ~~avec~~ par le Programme National de Développement Local (PNDL) ~~et les communes~~. Il s'agit :

- des travaux de construction de trois salles de classe au CEM de Boutoupa, dans la commune de Boutoupa Camaracouda (convention 4) ;
- des travaux des équipements de trois salles de classe au CEM de Boutoupa, dans la commune de Boutoupa Camaracouda (convention 4) ;
- des travaux de construction du mur de clôture du terrain de foot ~~f~~ball de Sindian (convention 3) ;
- des travaux de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire de LEFEU, dans la commune de Sindian (convention 3) ;
- de la fourniture et pose des équipements ~~d'~~une salle de classe à l'école élémentaire ~~de~~ LEFEU, dans la commune de Sindian (convention 3) ;
- de la fourniture et pose d'équipement d'une salle de classe à l'école maternelle de Djibélor (convention 3) ;
- de la fourniture et pose d'équipement d'une salle de classe à l'école maternelle de Djifangor (convention 3) ;
- de la fourniture et pose des équipements de salles de classe au CEM de Mpack (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- de la ~~D~~demande de ~~€~~cotation de la fourniture et pose de batteries solaires tubulaires à la maternité de Séléky (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- de la ~~D~~demande de ~~€~~cotation de la ~~—~~fourniture et pose des équipements d'une salle de classe à la maternelle de Djibélor ;
- de ~~la~~ ~~D~~demande de ~~€~~cotation de la ~~—~~fourniture et pose des équipements d'une salle de classe à la maternelle de Djifangor ;

- de la fourniture et pose des équipements de salles de classe au CEM de Mpack (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- de la fourniture et pose des équipements de la maternité se Séléky, dans la commune de Enampore (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- de la fourniture et pose des équipements de deux salles de classe au CEM de Cabrousse, dans la commune de Diembéring ;
- de l'acquisition d'une pirogue motorisée à Wendaye, dans la commune de Diembéring (Convention 4) ;
- de l'acquisition d'un tracteur au Cap Skiring, dans la commune de Diembéring (Convention 4) ;
- de l'acquisition de cinq remorques au Cap Skiring, dans la commune de Diembéring (Convention 4) ;
- de l'acquisition d'un tracteur au Cap Skiring, dans la commune de Diembéring (Convention 4) ;
- de l'acquisition de cinq remorques au Cap Skiring, dans la commune de Diembéring (Convention 4).

III.3.5. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Le suivi des travaux de construction d'infrastructures est réalisé.

Les communes sont coachées dans le suivi de l'exécution physique de certains projets cofinancés ~~avec~~ par le Programme National de Développement Local (PNDL) ~~et les communes~~.

Au total, elle a fait soixante-trois sorties, pour suivre des travaux. Il s'agit :

- des travaux de construction de la gare routière d'Oussouye, travaux estimés à 78% (convention 2) ;
- des travaux de construction du mur de clôture du terrain de Foot Ball de Sindian, travaux estimés à 21 % (convention 3) ;

- des travaux de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire de LEFEU, dans la commune de Sindian, travaux estimés à 21 %(convention 3) ;
- des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe au CEM de Boutoupa, dans la commune de Boutoupa Camaracounda, dont l'état d'avancement est estimé à 30 % ;
- des travaux de construction de la case de santé de Boko, dans la commune de Kafountine, dont l'état d'avancement est estimé à 30 % ;
- de la confection de tables pour les écoles maternelles de Djifagore et de Djibélor dans la commune de Niaguis, dont l'état d'avancement est estimé à 75%.

Il faut noter en moyenne que les projets sont suivis chaque quinze jours jusqu'à leurs réceptions provisoires et que les taux d'exécution mentionnés ci-dessus sont ceux des dernières visites.

III.3.6. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception provisoire des projets est effectuée.

Les communes sont appuyées dans les réceptions provisoires de dix-huit projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les communes. Il s'agit :

- ✓ de la pirogue de Saloulou, dans la commune de Kafountine (Convention 3) ;
- ✓ de la pirogue de Bakassouk, dans la commune de Kafountine (Convention 3) ;
- ✓ des travaux de construction du bloc administratif du CEM de Effoc, dans la commune de Santhiaba Manjacque ;
- ✓ des travaux de construction du mur de clôture du terrain de foot fbball de Sindian (convention 3) ;
- ✓ des travaux de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire -de LEFEU, dans la commune de Sindian (convention 3) ;
- ✓ des équipements de la maternité de Séléky, dans la commune d'Enampore (convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor) ;
- ✓ des travaux de construction du mur de clôture du CEM de Sigamar, dans la commune de Oukout (convention PNDL/DO N°01/ZG200/15 du 15 Septembre 2015) ;
- ✓ des travaux de construction de la case de santé de Boko, dans la commune de Kafountine (convention 3).

III.3.7. Réception définitive des projets —cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception définitive des travaux est effectuée.

Les Communes sont appuyées dans les réceptions définitives de vingt-deux projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les communes. Il s'agit :

- ❖ des travaux et équipement d'un bloc de deux salles de classe au CEM de Camaracounda, dans la commune de Boutoupa Camaracounda (convention 3) ;
- ❖ des travaux et équipement d'une salle de classe au CEM de Mpack, dans la commune de Boutoupa Camaracounda (convention 3) ;
- ❖ des travaux de construction du poste de santé de Médiégue, dans la commune de Sindian (convention 1) ;
- ❖ des équipements de la case de santé de Badionkoto, dans la commune de Diouloulou (convention 4) ;
- ❖ des travaux de construction du mur de clôture du terrain de foot ball de Kataba 1, chef-lieu de commune (convention 6) ;
- ❖ des travaux et équipement d'une -salle de classe à l'école élémentaire de Bassire, dans la commune de Kartiack -(convention 6) ;
- ❖ des travaux de construction du mur de clôture de l'école élémentaire de Lansana Laïdy Diédhiou de Kartiack, chef-lieu de commune (convention 6) ;
- ❖ des travaux de construction et d'équipement de deux salles de classe à l'école élémentaire de Djiral, dans la commune de Djibidione ;
- ❖ des travaux de construction du bloc administratif du CEM de Kagnobon dans la de commune de Diégoune (convention 5) ;
- ❖ des travaux de construction du mur de clôture de l'école 1 de Diégoune, chef-lieu de commune (convention 5) ;
- ❖ des travaux de construction du mur de clôture du terrain de foot ball de Kafoutine, chef-lieu de commune (convention 2) ;
- ❖ des équipements du bureau de l'Infirmier Chef de Poste de Abéné, dans la commune de Kafoutine, chef-lieu de commune (convention 2) ;

- ❖ des travaux de construction du centre d'accueil et de formation de plateau, dans la commune de Diouloulou ;
- ❖ Travaux de fonçage d'un puits hydraulique à Grand Kanao, dans la commune de Djibidione ;
- ❖ Travaux de fonçage d'un puits hydraulique à Diakoye– Banga, dans la commune de Djibidione ;
- ❖ des équipements d'une salle de classe au CEM de Thiobon, dans la commune de Kartiack, (convention 2) ;
- ❖ des équipements de la case de santé de Djiral, dans la commune de Djibidione, (convention 3) ;
- ❖ des équipements de salles de classe des écoles élémentaires de Balla Bassene et Boulighoye, dans la commune de Djibidione, (convention 3) ;
- ❖ des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe à l'école élémentaire de Wendaye, dans la commune de Diembéring (convention 2) ;
- ❖ de la fourniture et pose d'une décortiqueuse à riz à Mantate, dans la commune de Kafountine (Covention 3) ;
- ❖ des équipements du bureau de l'ICP de Abéné, dans la commune de Kafountine (convention 2) ;
- ❖ des équipements de trois salles de classe à l'école maternelle de Karthiack, (convention 2) ;
- ❖ des équipements de la maternité de Kartiack, chef-lieu de commune (convention 2).

III.3.8. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ Les conventions de financement sont clôturées.

Les communes sont accompagnées dans la clôture de cinq conventions de financement PNDL/Commune.

Il s'agit des conventions suivantes :

- ✓ N°03/ZG312/13 du 02 Septembre 2018 de la commune de Boutoupa Camaracounda ;
- ✓ N°06/ZG133/14 du 27 Octobre 2014 de la commune de Kartiack ;
- ✓ N°02/ZG124/10 du 21 Septembre 2010 de la commune de Suelle ;

- ✓ N°02/ZG321/10 du 28 Septembre 2010 de la commune d'Enampore ;
- ✓ N°01/ZG123/08 du 07 Juillet 2018 de la commune de Sindian.

III.3.9. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées

❖ Les conventions en attente d'être clôturées sont suivies.

Douze conventions sont en attente d'être clôturées à cause du manque de certificats financiers attestant le paiement des retenues de garanties.

Il s'agit des conventions :

- N°05/Z132/14 du 16 Octobre 2014 de la commune de Diégoune ;
- N°04/ZG134/13 du 26 Aout 2013 de la commune de Mangagoulack ;
- N°01/Z122/07 du 22 Avril 2007 de la commune d'Oulampane ;
- N°02/Z122/07 du 15 Décembre 2010 de la commune d'Oulampane ;
- N°06/Z114/14 du 7 Novembre 2014 de la commune de Kataba 1 ;
- N°01/Z101/07 du 11 Juin 2007 de la commune de Bignona ;
- N °02/ZG301/12 du 12 Juin 2012 de la commune de Ziguinchor ;
- N °04/ZG111/13 du 12 Février 2013 de la commune de Diouloulou ;
- N° 02/ZG121/10 du 29 Septembre 2010 de la commune de Djibidione ;
- N° 03/ZG121/12 du 18 Mai 2012 de la commune de Djibidione ;
- N°04/ZG121/13 du 26 Novembre 2013 de la commune de Djibidione ;
- N °02/ZG113/11 du 20 Janvier 2011 de la commune de Kafountine.

III.3.10. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signé entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ L'état de mise en œuvre des conventions est réalisé.

- Pour la première génération de conventions de financement: vingt-neuf (29) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent quatre-vingt et un (181) microprojets retenus pour un montant total de : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, trois (03) microprojets non démarrés, aucun (00)

microprojet en cours d'exécution, cent soixante-dix-huit (178) microprojets sont réceptionnés provisoirement, cent soixante-dix Sept (177) microprojets sont réceptionnés définitivement, vingt-quatre (24) conventions clôturées, trois (03) conventions en cours d'exécution et deux (02) sont en attente d'être clôturées.

- Pour la deuxième génération de conventions de financement : vingt-sept (27) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent vingt-six (126) microprojets retenus pour un montant global de : xxxxxxxxxxxxxxxx, un (01) microprojet est en cours d'exécution, cent vingt-cinq (125) microprojets sont réceptionnés provisoirement, cent deux (122) microprojets sont réceptionnés définitivement, vingt-deux (22) conventions clôturées, deux (2) conventions en cours d'exécution et trois (03) est en attente d'être clôturée.
- Pour la troisième génération de conventions de financement : sept (07) collectivités territoriales sont bénéficiaires, les dix-sept (17) microprojets retenus représentant un montant total de : xxxxxxxxxxxxxxxx sont réceptionnés provisoirement, seize (16) microprojets sont réceptionnés définitivement, cinq (05) conventions clôturées, une (01) convention en cours d'exécution et une (01) convention en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de financement FECL: Dix-neuf (19) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-six (46) microprojets retenus, soit u, montant de xxxxxxxxxxxxxxxx, zéro (00) microprojet est en cours d'exécution, un (01) microprojet non démarré, quarante-cinq (45) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante-deux (42) microprojets réceptionnés définitivement, quinze (15) conventions clôturées, trois (03) conventions en cours d'exécution et une (01) en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de massification : vingt (20) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-quatre (34) microprojets retenus pour un montant de xxxxxxxxxxxxxxxx, zéro (00) microprojet est en cours d'exécution, deux (02) microprojets non démarrés, trente-deux (32) microprojets sont réceptionnés provisoirement, trente (30) microprojets réceptionnés définitivement, quinze (15) conventions clôturées, quatre (04) conventions en cours d'exécution et une (01) en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de 2013-2014 : dix-sept (17) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-cinq (45) microprojets retenus, soit un montant de xxxxxxxxxxxxxxxx, un (01) microprojets en cours d'exécution, un (1) microprojet non démarré, quarante-trois (43) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante (40) microprojets réceptionnés

définitivement, sept (07) conventions clôturées, deux (2) conventions en cours d'exécution et huit (08) en attente d'être clôturées.

- Pour les conventions de 2015 : douze (12) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-sept (37) microprojets retenus représentant un montant de xxxxxxxxxxxxxxxx, dix-sept (17) microprojets démarrés, vingt (20) microprojets non démarrés, six (06) microprojets sont en cours d'exécution, onze (11) microprojets sont réceptionnés provisoirement, deux (02) microprojets sont réceptionnés définitivement.

CONCLUSION

Le bilan de la mise en œuvre des activités de l'ARD de Ziguinchor, durant l'année 2018, est globalement satisfaisant malgré la mise en place tardive du FDD.

Beaucoup de résultats ont été obtenus grâce à une bonne planification et réalisation des activités. En matière de planification territoriale, des documents (PDD, PDC) sont élaborés, de même que des formations sont dispensées aux différents acteurs territoriaux.

Concernant le volet suivi-évaluation, des résultats ont été obtenus à savoir la mise à jour de la base de données relative à la matrice des interventions, ~~la mise en application du référentiel (GAR et Approche systémique) en matière de suivi-évaluation~~, la mise à jour de la gestion du Système d'Information et du Suivi Evaluation (SISEPA), la mise à jour du SIG et l'utilisation du Système de Suivi Evaluation Régional.

Pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriale, les résultats notés sont entre autres les marchés passés dans les procédures en vigueur, les conventions signés et les travaux réalisés dans les délais.

Toutefois, malgré ces performances, il a été noté un écart dans la mise en œuvre des activités de l'Agence durant l'année 2018. Les causes de cet écart constaté sont surtout liées au retard de l'appui budgétaire mais aussi aux difficultés notées dans la mobilisation de fonds nécessaires à l'exécution technique et financière des actions planifiées dans le PTBA de 2018.

Pour stabiliser le niveau de performance de l'Agence et faciliter l'exécution du PTBA 2019, des ressources additionnelles (humaines et financières) devraient être mobilisées.

ANNEXES

Annexe 1 : PTBA 2019

PLAN D'ACTION ANNUEL 2019 AVEC LES PROJETS EN ANCRAGE																				
		ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	2019												RESPONS.	ACTEURS ASSOCIES	2 019	INDICATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION
				MOIS																
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
OS 1: planification locale, renforcement des capacités et la gouvernance locale																				
R1-1 Appui à la planification locale	Activité 1.1.1. Appuyer l'élaboration de 5 plans de développement communal	Elaboration des TDR															-	Nombre de PDC réalisés (5)	Rapports; documents	
		Recrutement d'un consultant															-			
		Réalisation de l'étude													CT, STD, PNDL	17 000 000				
	Activité 1.1.2. Appuyer à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'Entente	Elaboration des TDR															-	1 schéma de cohérence territoriale		
		Recrutement d'un consultant															-			
		Réalisation de l'étude													CT, STD, PACL II	10 000 000				

		région de Ziguinchor																			
		Suivi des travaux													IA, A&A, PAEBCA	130 000					
	Activité 2.2.3. Appuyer à l'exécution des projets d'investissement des CT	Recrutement d'un Assistant à la DAMO												PNDL	3 000 000	Nombre de conventions réalisées	Conventions				
		Suivi régulier des travaux												PNDL	2 500 000						
		Finalisation des conventions de financement													-						
	Activité 2.2.4. Renforcer les capacités institutionnelles de l'ARD pour la mise en œuvre de la MOD du PAEBCA	Acquisition de quatre motos de terrain pour les techniciens de l'équipe du projet												IA, DCMP, PAEBCA	6 800 000	Nombre de motos acquises et Nombre d'équipements acquis	PV de réception				
		Acquisition d'équipements												IA, DCMP, PAEBCA	2 770 000						

mainten nce des équipeme nts	équipements	d'Entretien des infrastructure s							
		Accompagne ment dans la mise en œuvre des plans de gestion et d'entretien des infrastructure s				CT, STD, PNDL	1 000 000		
Sous Total R2.3							2 000 000		
R2-4 Appui à la signature des conventio ns de financem ent	Activité 2.4.1. Préparer et signer les conventions de financement avec les CT	Elaborer les conventions de financement				DPF, CT	-	Nombre de conventi ons signées	Conven tions
		Signer les conventions de financement				CT, Autorités adm.	-		
	Activité 2.4.2. Préparer et clôturer les conventions de	Préparer la liasse des dossiers des conventions					CT, Trésor	-	Nombre de conventi ons

économiques	Sous Total R.3.2									-			
	R.3.3 Des infrastructures de transports sont réhabilitées / construites et l'accessibilité des zones enclavées est améliorée												
R.3.3 Accompagnement à la valorisation des territoires	Activité 3.3.1. Appuyer à la connaissance des territoires à travers l'application du guide de planification du développement territorial	Accompagnement dans la réalisation des brochures promotionnelles des CT							DAD EL	DPF, CT	33 000 000	Applicabilité du guide	Rapports
		Vulgarisation du guide de planification du développement territorial								DPF, CT, PNDL	1 500 000		
		Formation des acteurs des territoires sur le marketing territorial								DPF, CT, PNDL	15 000 000		
	Sous Total R3.3										49 500 000		
TOTAL OS3											51 500 000		

Annexe 2 : Objectifs techniques

OBJECTIF TECHNIQUES

Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Cibles	
			2019	
OS1: Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	Appui à la planification locale	Nbre de plans appuyés	5	
	Appui au renforcement des capacités	Nbre de sessions de renforcement de capacités organisées	15	
		Nbre de CT ayant élaboré leurs plans de communication ou de marketing territorial	5	
	Appui à la gouvernance des collectivités territoriales	Nbre de CT ayant adopté le BP	2	
		Nbre de MPP réalisées	1	
		Nbre de PPM élaborés	7	
	OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures	Nbre de MOD assurées	3
			Nbre de projets d'investissement des CT appuyés	30
			Nbre de secteurs institutionnels renforcés	3

	Appui à la réalisation d'études	Nbre d'études de projets structurants appuyés	1
	Appui à l'entretien des ouvrages et maintenance des équipements	Nbre de comités de gestion et d'entretien mis en place	5
		Nbre de plans de gestion et d'entretien des infrastructures des CT mis en œuvre	4
	Appui à la signature des conventions de financement	Nbre de conventions de financement élaborées pour les CT	5
		Nbre de conventions de financement signées avec les CT	5
OS3: Appuyer le développement économique locale	Appui au développement des filières porteuses	Nbre de filières porteuses appuyées	2
	Accompagnement des porteurs d'initiatives économiques	Nbre de porteurs d'initiatives économiques accompagnés	10
		Nbre de CT appuyées dans l'animation économique de leur terroir (plans d'actions élaborés)	5
	Accompagnement à la valorisation des territoires	Nbre de CT accompagnées pour l'élaboration de brochures promotionnelles	2
		Nbre de formation des CT en marketing territorial	3

		Nbre de sessions de vulgarisation du guide de planification du développement local	3
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	Appui à l'harmonisation des interventions	Nbre de conférences d'harmonisation organisées	4
		Mise à jour du dispositif de coordination et d'harmonisation des interventions	1
	Appui à l'animation des cadres de concertation	Nbre de cadres de concertation créés	5
		Nbre de cadres de concertation renouvelés ou restructurés	10
		Nbre de cadres de concertation formés et dotés de plans d'actions	10
	Appui au suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	Paramétrage du SISPA Ziguinchor	1
		Nbre de personnels formés à l'utilisation du SISPA	3
		Base de données alimentée	1
		Nombre de supports élaborés	8
		SIG mis à jour	1
		Nombre de missions de suivi environnemental effectuées	3
		Données des CT collectées	4
	Suivi de la mise en œuvre des projets/programmes en ancrage	9	

OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	Gestion et coordination de l'ARDZ	Manuel de procédures opérationnel	1
		Nombre de réunions du conseil d'administration tenues	4
		Nombre de réunions de coordination tenues	12
		Les états financiers de l'ARDZ sont régulièrement produits	4
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Plan de communication mis à jour	1
		Plan de communication déroulé	1
		Nombre d'ateliers sur le team building organisé	1
	Une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources est développée et mise en œuvre	Nombre de projets élaborés	3
		Nombre de conventions signées	3
	La visibilité des interventions des parties prenantes et les actions de l'Agence est renforcée	Site web mis à jour	1

		Participation aux cadres de concertation (CRD, CDD, CLD)	3
	Un dispositif de planification et de suivi évaluation est mis en place	Manuel de suivi-évaluation élaboré	1
		Manuel de suivi-évaluation validé	1
		Nombre de bulletins confectionnés	3

Annexe 3 : Objectifs de gestion

OBJECTIFS DE GESTION

Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Cibles
			2019
Gestion	Gestion Administrative	Disponibilité d'un manuel de procédure actualisé et approuvé	1
		Nombre de sessions de partage du manuel de Procédures	2
		Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	25%
		Disponibilité d'un règlement intérieur actualisé et approuvé	1
		Pourcentage d'employés qui connaissent le règlement intérieur actualisé	50%
	Gestion Financière et comptable	Disponibilité de la cartographie des risques	1
		% de risques identifiés couverts par les mesures proposées	100%
		Nbre d'audits externes	1
		Disponibilité des états financiers et comptables	1
		Nbre de compte administratif produit	1
		Nbre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4
		Taux d'absorption des crédits	85%
		Disponibilité du tableau d'apurement des arriérés fiscaux et sociaux le cas échéant	1

Gestion des ressources humaines	% des postes occupés par des agents ayant le profil	90%
	Disponibilité d'un plan de formation	1
	% d'agents de l'ARDZ dont les capacités sont renforcées	25%
Gestion matérielle	Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	100%
	Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs le cas échéant	100%
	Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	100%
	Existence d'une comptabilité des matières à jour	1

Annexe 4 : Tableau prévisionnel des concours et subventions de l'Etat

Tableau Prévisionnel des concours et subventions Etat					
RUBRIQUES	2019				Total
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	
Fonctionnement	97 866 250	97 866 250	97 866 250	97 866 250	391 465 000
Investissements	264 036 498	264 036 498	264 036 498	264 036 498	1 056 145 990
Total	361 902 748	361 902 748	361 902 748	361 902 748	1 447 610 990

Annexe 5 : Tableau financier par sources d'objectifs stratégiques

TABLEAU FINANCIER PAR SOURCES D'OBJECTIFS STRATEGIQUE				
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement			
	Etat	CT	PTF	TOTAL
	2019			
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	49 000 000	49 000 000
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	1 113 910 990	1 113 910 990
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	33 000 000	18 500 000	51 500 000
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	21 500 000	21 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	200 000 000	6 200 000	5 500 000	211 700 000
Total général	200 000 000	39 200 000	1 208 410 990	1 447 610 990

Annexe 6 : Budget prévisionnel 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2019					
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement				
	Etat + CL				TOTAL
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	0	0	0
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	0	0	0
OS3 : Appuyer le développement économique locale	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	33 000 000
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	0	0	0
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	52 925 000	52 925 000	52 925 000	52 925 000	211 700 000
Total général	61 175 000	61 175 000	61 175 000	61 175 000	244 700 000

Annexe 7 : Tableau des coûts

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Coût				
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	Total
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	12 250 000	12 250 000	12 250 000	12 250 000	49 000 000
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	278 477 748	278 477 748	278 477 748	278 477 748	1 113 910 990
OS3 : Appuyer le développement économique locale	12 875 000	12 875 000	12 875 000	12 875 000	51 500 000
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	5 375 000	5 375 000	5 375 000	5 375 000	21 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	52 925 000	52 925 000	52 925 000	52 925 000	211 700 000
Total général	361 902 748	361 902 748	361 902 748	361 902 748	1 447 610 990

Annexe 8 : Tableau du budget prévisionnel par sources de financement 2018

TABLEAU BUDGET PREVISIONNEL PAR SOURCES DE FINANCEMENT 2019									
	Financement								
	2019						Total		
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Etat (ARDZ)	CL	PAGL	PAEBCA	PNDL	PACASE N	Etat/CL	PTF	Total Général
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	18 000 000	0	17 000 000	14 000 000	0	49 000 000	49 000 000
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	0	1 086 275 990	27 500 000	0	0	1 113 775 990	1 113 775 990
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	33 000 000	0	0	18 500 000	0	33 000 000	18 500 000	51 500 000
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	14 500 000	0	7 000 000	0	0	21 500 000	21 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	200 000 000	6 200 000	0	0	5 500 000	0	206 200 000	5 500 000	211 700 000

Total général	200 000 000	39 200 000	32 500 000	1 086 275 990	75 500 000	14 000 000	239 200 000	1 208 275 990	1 447 475 990
----------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------	--------------------------	--------------------------

Annexe 9 : TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU BUDGET DE FONTIONNEMENT DE L'ARD POUR LES CINQ ANNEES

Annexe 10 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES 2018